

Direction du Patrimoine



Direction Départementale des Territoires de l'Oise

40, rue Jean Racine BP 20317 **60021 Beauvais Cedex**

1 2 JUIL, 2018

Senlis, le

N/Réf: DPAT/GA-2018o109

Objet: Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

de la Commune de Saint-Just-en-Chaussée.

Madame,

Faisant suite au courrier du 9 juillet 2018 que vous nous avez fait parvenir, je vous informe que la commune de Saint-Just-en-Chaussée, n'est sont pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU de la commune précitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Kristell MAURANGE

Responsable Foreier